

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ conformément au Règlement (CE)
No. 1907/2006

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Version 2.1

Date d'impression 29.06.2015

Date de révision 29.04.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial	:	CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE
Nom de la substance	:	dichlorométhane
No.-Index	:	602-004-00-3
No.-CAS	:	75-09-2
No.-CE	:	200-838-9
Numéro d'enregistrement	:	01-2119480404-41-xxxx
Synonymes et Autres noms	:	DICHLOROMETHANE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange	:	Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
Utilisations déconseillées	:	Actuellement, aucune utilisation contre-indiquée n'a été identifiée
Remarques	:	Avant de se référer aux scénarios d'exposition annexés à cette Fiche de Données de Sécurité, veuillez vérifier le grade du produit acheté : les scénarios d'exposition présentés ne sont pas associés à un grade produit.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société	:	BRENNTAG S.A. Avenue du Progrès 90 FR 69680 CHASSIEU
Téléphone	:	+33(0)4.72.22.16.00
Télifax	:	+33(0)4.72.79.53.74
Adresse e-mail	:	FDS@brenntag.fr
Personne responsable/émettrice	:	Direction HSE

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : Numéro d'urgence de sécurité BRENNTAG SA
Disponible 7j/7 et 24h/24
0800 07 42 28 appel depuis la France
+33 800 07 42 28

Accès aux centres anti-poisons
(serveur ORFILA de l'INRS)

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Disponible 7j/7 et 24h/24
 Informations limitées aux intoxications
 01 45 42 59 59 appel depuis la France
 +33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008**

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008			
Classe de danger	Catégorie de danger	Organes cibles	Mentions de danger
Cancérogénité	Catégorie 2	---	H351
Irritation cutanée	Catégorie 2	---	H315
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	---	H335
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée	Catégorie 2	---	H373
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique	Catégorie 3	---	H336
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2	---	H319

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Classification conformément aux Directives UE 67/548/CEE ou 1999/45/CE

Directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE	
Symbol de danger / Catégorie de danger	Phrases de risque
Cancérogène, Catégorie 3 (Carc.Cat.3)	R40
Irritant (Xi)	R36/37/38
	R67
Nocif (Xn)	R48/22

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Effets néfastes les plus importants

Santé humaine : Se référer à la section 11 pour les informations toxicologiques.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Dangers physico-chimiques	:	Se référer à la section 9 pour les informations physicochimiques.	
Effets potentiels sur l'environnement	:	Se référer à la section 12 pour les informations relatives à l'environnement.	
2.2. Éléments d'étiquetage			
Etiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008			
Symboles de danger	:	 	
Mention d'avertissement	:	Attention	
Mentions de danger	:	H315 H319 H335 H336 H351 H373	Provoque une irritation cutanée. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer somnolence ou vertiges. Susceptible de provoquer le cancer. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.
Conseils de prudence			
Prévention	:	P201 P260 P262 P271 P280	Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
Intervention	:	P304 + P340 P305 + P351 + P338	EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette:**

- dichlorométhane

2.3. Autres dangers

Voir section 12.5 pour les résultats de l'évaluation PBT et vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Composants dangereux	Concentration [%]	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Classe de danger / Catégorie de danger	Mentions de danger	Classification (67/548/CEE)
dichlorométhane					
No.-Index : 602-004-00-3		Skin Irrit.2	H315	Carc.Cat.3; R40	
No.-CAS : 75-09-2		Eye Irrit.2	H319	Irritant; Xi;	
No.-CE : 200-838-9		STOT SE3	H335, H336	R36/37/38	
Enregistrement : 01-2119480404-41-xxxx	<= 100	STOT RE2	H373	R67	
No.-C&L : 02-2119752537-31-0000		Carc.2	H351	Nocif; Xn; R48/22	

Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

SECTION 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Conseils généraux	: Eloigner du lieu d'exposition, coucher. Transférer la personne à l'air frais. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Respiration artificielle en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Les symptômes d'empoisonnement peuvent n'apparaître qu'au bout de plusieurs heures. Placer sous contrôle médical pendant au moins 48 heures. Consulter un médecin.
En cas d'inhalation	: Transférer la personne à l'air frais. Donner de l'oxygène. Consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.
En cas de contact avec les yeux	: Bien rincer avec beaucoup d'eau, y compris sous les paupières. Consulter un médecin.
En cas d'ingestion	: Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. En cas

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

d'ingestion, ne pas faire vomir - consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- | | |
|-----------|---|
| Symptômes | : Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements. Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes. |
| Effets | : Voir le chapitre 11 pour des informations plus détaillées sur les effets pour la santé et les symptômes. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- | | |
|-------------|---|
| Traitements | : Traiter de façon symptomatique. Les symptômes peuvent être retardés. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures. |
|-------------|---|

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

- | | |
|----------------------------------|---|
| Moyens d'extinction appropriés | : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Le produit lui-même ne brûle pas. |
| Moyens d'extinction inappropriés | : Jet d'eau à grand débit |

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- | | |
|--|--|
| Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie | : En cas d'incendie des produits de décomposition dangereux peuvent se former, comme: Monoxyde de carbone, Gaz chlorhydrique, Phosgène, Chlore |
|--|--|

5.3. Conseils aux pompiers

- | | |
|---|--|
| Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu | : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un vêtement de protection adéquat (combinaison complète de protection) |
| Information supplémentaire | : Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. |

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- | | |
|---------------------------|---|
| Précautions individuelles | : Utiliser un équipement de protection individuelle. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Veiller à une ventilation adéquate. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. |
|---------------------------|---|

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales. Éviter la pénétration dans le sous-sol. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage : Assurer une ventilation adéquate. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux. Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, kieselgur, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

Information supplémentaire : Traiter le produit récupéré selon la section "Considérations relatives à l'élimination".

6.4. Référence à d'autres sections

Voir la section 1 pour l'information de contact en cas d'urgences.

Voir la section 8 pour l'information sur l'équipement de protection personnelle.

Voir la section 13 pour l'information sur le traitement de déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Conseils pour une manipulation sans danger : À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver le récipient bien fermé. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers. Prévoir des douches de sécurité et des fontaines oculaires dans les ateliers où le produit est régulièrement manipulé.

Mesures d'hygiène : Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs	: Matériaux adéquats pour les conteneurs: Acier doux; verre; Matériaux non adaptés pour les conteneurs: Métaux légers; Aluminium; Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver dans un endroit avec un sol résistant aux solvants. Éviter une exposition directe au soleil.
Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion	: Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Conserver à l'écart de la chaleur. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
Classe de feu	: Difficilement combustibles (avec feu d'appui seulement)
Précautions pour le stockage en commun	: Tenir à l'écart des matières combustibles.
Classe de stockage (Allemagne)	: 6.1B Substances non combustibles, toxiques

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)	: Usages identifiés : voir le tableau en début d'annexe pour une vision globale des usages identifiés.
--------------------------------	--

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
	75-09-2	

Dose dérivée sans effet (DNEL) / Dose dérivée avec effet minimum (DMEL)

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques aigus, Inhalation : 353 mg/m³

DNEL

Travailleurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 2395 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Travailleurs, Effets locaux, Contact avec la peau : 88,3 mg/cm²
Exposition à long terme

DNEL

Travailleurs, Effets locaux, Ingestion : 0,06 mg/kg p.c. /jour
Exposition à long terme

DNEL

Utilisation par les consommateurs, Effets systémiques aigus, Inhalation : 706 mg/m³

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**DNEL**

Utilisation par les consommateurs, Effets systémiques à long terme, Contact avec la peau : 4750 mg/kg p.c. /jour

DNEL

Utilisation par les consommateurs, Effets systémiques à long terme, Inhalation : 353 mg/m³

Concentration prédictive sans effet (PNEC)

Eau douce	: 0,54 mg/l
Eau de mer	: 0,194 mg/l
Libération périodique	: 0,27 mg/l
Sédiment d'eau douce	: 4,47 mg/kg poids sec (p.s.)
Sédiment marin	: 1,61 mg/kg poids sec (p.s.)
Sol	: 0,583 mg/kg
STP	: 26 mg/l

Autres valeurs limites d'exposition professionnelle

INRS (FR), Désignation de la peau:
Peut être absorbé à travers la peau.

INRS (FR), Valeur Moyenne d'Exposition (VME)
50 ppm, 178 mg/m³
Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

INRS (FR), Valeur Limite d'Exposition à Court Terme (VLCT):
100 ppm, 356 mg/m³
Limite d'exposition professionnelle contraignante (VRC)

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire

Conseils : Appareil de protection respiratoire à filtre à vapeurs organiques
Type de Filtre recommandé:AX

Protection des mains

Conseils : Porter des gants appropriés.
Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

Les gants de protection doivent être remplacés dès l'apparition des premières traces d'usure.

Matériel : Caoutchouc de fluor
 Temps de pénétration : 8 h
 Épaisseur du gant : 0,4 mm

Matériel : (PE=polyéthylene; EVAL=éthylene-vinyl alcool-copolymer)
 Temps de pénétration : 8 h
 Épaisseur du gant : 0,4 mm

Protection des yeux

Conseils : Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps

Conseils : Porter un vêtement de protection approprié.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
 En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.
 Éviter la pénétration dans le sous-sol.
 Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Forme	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: douce
Seuil olfactif	: 250 ppm
pH	: non applicable
Température de solidification	: -95,1 °C
Point/intervalle d'ébullition	: 40 °C
Point d'éclair	: non applicable

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Taux d'évaporation	: donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	: 22 % (V)
Limite d'explosivité, inférieure	: 13 % (V)
Pression de vapeur	: 475 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: 2,93
Densité	: 1,33 g/cm ³ (20 °C)
Hydrosolubilité	: 13,7 g/l (20 °C)
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: log Kow 1,25
Température d'auto-inflammabilité	: 605 °C
Décomposition thermique	: donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: 0,41 mPa.s (22 °C)
Viscosité, cinématique	: 0,31 mm ² /s (25 °C)
Propriétés explosives	: Législation UE: Non-explosif
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.

9.2. Autres informations

Pas de données supplémentaires disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Conseils	: Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
----------	--

10.2. Stabilité chimique

Conseils	: Stable dans des conditions normales.
----------	--

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses	: Pas d'information disponible.
-----------------------	---------------------------------

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	: Pas d'information disponible.
---------------------	---------------------------------

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**10.5. Matières incompatibles**

Matières à éviter : Aluminium, Zinc, Oxydants, Acides forts et bases fortes

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Gaz chlorhydrique, Monoxyde de carbone, Phosgène

SECTION 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
		75-09-2

Toxicité aiguë**Oral(e)**

DL50 : > 2000 mg/kg (rat)

Inhalation

CL50 : 86 mg/l (souris; 4 h)
Les vapeurs peuvent provoquer une irritation, maux de tête, vertige et peuvent donner des effets narcotiques et ou d'autres lésions du système nerveux central.

Dermale

DL50 : > 2000 mg/kg (rat) (OCDE Ligne directrice 402)

Irritation**Peau**

Résultat : Irritant pour la peau.
Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.
Peut provoquer une irritation des muqueuses.
<** Phrase language not available: [FR] CUST - ZZ45-0000000392 **>

Yeux

Résultat : Irritant pour les yeux.

Sensibilisation

Résultat : Le test du patch sur des volontaires humains n'a pas révélé de

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

propriétés sensibilisantes.

Effets CMR**Propriétés CMR**

- | | | |
|-------------------------------|---|---|
| Cancérogénicité | : | Susceptible de provoquer le cancer. |
| Mutagénicité | : | Les résultats des tests avec des expérimentations animales sur l'étude de la toxicité sur les gènes ont été négatives et positives. N'est pas mutagène. |
| Tératogénicité | : | N'a pas montré d'effets tératogènes lors des expérimentations animales. |
| Toxicité pour la reproduction | : | Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet sur la fertilité. |

Toxicité pour un organe cible spécifique**Exposition unique**

- | | | |
|------------|---|---|
| Inhalation | : | Organes cibles: Système respiratoire
Peut irriter les voies respiratoires. |
| Inhalation | : | Organes cibles: Système nerveux central
Peut provoquer somnolence ou vertiges. |

Exposition répétée

- | | | |
|-----------|---|--|
| Ingestion | : | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |
|-----------|---|--|

Autres propriétés toxiques**Danger par aspiration**

donnée non disponible

Information supplémentaire

- | | | |
|------------------------------------|---|--|
| Autres informations toxicologiques | : | L'inhalation de hautes concentrations de vapeur peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central et une narcose. Risque de lésions graves des poumons (par inhalation). Des lésions hépatiques peuvent se produire. L'ingestion provoque des lésions du système nerveux central, du foie, des reins, du sang et de la moelle épinière. Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes. |
| Expérience de l'exposition humaine | : | Une exposition répétée et prolongée aux solvants peut causer des dommages au système cérébral et nerveux. |

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**SECTION 12: Informations écologiques****12.1. Toxicité**

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
		75-09-2
Toxicité aiguë		
Poisson		
CL50	:	193 mg/l (Pimephales promelas; 96 h)
CL50	:	220 mg/l (Lepomis macrochirus; 96 h) (Directive 67/548/CEE, Annexe V, C.1.)
Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques		
CE50	:	480 mg/l (Daphnia magna; 48 h) (Immobilisation)
CL50	:	27 mg/l (Daphnia magna; 48 h)
algue		
CE50b	:	> 662 mg/l (Pseudokirchneriella subcapitata; 96 h)
NOEC	:	550 mg/l (Scenedesmus subspicatus; 8 jr)
Bactérie		
CE50	:	2590 mg/l (boues activées; 40 min) (OCDE Ligne directrice 209)
Toxicité chronique		
Poisson		
NOEC	:	83 mg/l (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête); 28 jr)
Invertébrés aquatiques		
CL50	:	109 mg/l (Daphnia magna; 48 h)
12.2. Persistance et dégradabilité		
Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
		75-09-2
Persistance et dégradabilité		
Biodégradabilité		

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Résultat : 5 - 26 % (Durée d'exposition: 28 jr)(OECD 301 C)
Difficilement biodégradable.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
		75-09-2

Bioaccumulation

Résultat : log Kow 1,25
BCF: 2 - 40 (Poisson)
Ne montre pas de bioaccumulation.

12.4. Mobilité dans le sol

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
		75-09-2

Mobilité

Sol : Extrêmement mobile dans les sols

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
		75-09-2

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultat : Cette substance n'est pas considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Cette substance n'est pas considérée comme très persistante ni très bioaccumulable (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Composant:	dichlorométhane	No.-CAS
		75-09-2

Information écologique supplémentaire

Résultat : Le produit s'évapore facilement.
Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

Produit	: L'élimination avec les déchets normaux n'est pas permise. Une élimination comme déchet spécial est nécessaire conformément à la réglementation locale. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts.
Emballages contaminés	: Vider les restes. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination. Eliminer comme produit non utilisé.
Numéro européen d'élimination des déchets	: Aucun code déchet du catalogue européen des déchets ne peut être attribué à ce produit, car seule l'utilisation qu'en fait l'utilisateur permet cette attribution. Le code déchet est établi en consultation avec la déchetterie.

SECTION 14: Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

1593

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

ADR	:	DICHLOROMÉTHANE
RID	:	DICHLOROMÉTHANE
IMDG	:	DICHLOROMETHANE

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR-Classe	:	6.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger; Code de restriction en tunnels)		6.1; T1; 60; (E)
RID-Classe	:	6.1
(Étiquettes; Code de classification; Numéro d'identification du danger)		6.1; T1; 60
IMDG-Classe	:	6.1
(Étiquettes; No EMS)		6.1; F-A, S-A

14.4. Groupe d'emballage

ADR	:	III
RID	:	III
IMDG	:	III

14.5. Dangers pour l'environnement

Etiquetage selon 5.2.1.8 ADR	:	non
Etiquetage selon 5.2.1.8 RID	:	non
Etiquetage selon 5.2.1.6.3 IMDG	:	non
Classification comme dangereux pour l'environnement selon 2.9.3 IMDG.	:	non

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Classifié "P" selon 2.10 IMDG : non

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Note : non applicable

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

IMDG : Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementation relative aux installations classées : Nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (France) NC

dichlorométhane

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.
Listé Point n°: 59

EU. REACH, Annexe XVII, Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux.
Numéro CE : 200-838-9

Tableaux des maladies professionnelles : dichlorométhane: 12; Listé

INRS (FR) dichlorométhane: C2; Suspecté cancérogène pour l'Homme

État actuel de notification**dichlorométhane:**

Source réglementaire	Notification	Numéro de notification
AICS	OUI	
DSL	OUI	
INV (CN)	OUI	
DCS (JP)	OUI	(2)-36
ENCS (JP)	OUI	(2)-36
ISHL (JP)	OUI	(2)-36
NZ CLSC	OUI	
TSCA	OUI	
EINECS	OUI	200-838-9

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

KECI (KR)	OUI	KE-23893
PICCS (PH)	OUI	
IECSC	OUI	

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

SECTION 16: Autres informations**Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3.**

R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R40	Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
R48/22	Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
R67	L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Information supplémentaire

Les principales références bibliographiques et sources de données	: Des informations de notre (nos) fournisseur(s) et données issues de la base des substances enregistrées de l'Agence Européenne des Produits Chimiques (ECHA) ont été utilisées pour créer la présente fiche de données de sécurité.
Autres informations	: Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état de nos connaissances, à la date indiquée. Les informations données dans la présente fiche doivent être considérées comme une description des exigences sécurité concernant le produit, elles ne doivent pas être considérées comme une garantie ou une spécification qualité et n'ont pas de valeur contractuelle sur les propriétés de celui-ci. Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité concernent le produit spécifiquement désigné, et ne peuvent pas être valides s'agissant du produit associé à un autre produit ou à un procédé, à moins que cela soit spécifié dans le texte du présent document.

|| Indique la section remise à jour.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

N°.	Titre	Groupe d'utilisateurs principaux (SU)	Secteur d'utilisation (SU)	Catégorie de produit (PC)	Catégorie de procédé (PROC)	Catégorie de rejet dans l'environnement (ERC)	Catégorie d'article (AC)	Spécification
1	Utilisation de produit intermédiaire	3	8, 9	19	1, 2, 3, 4, 8a, 8b, 15	6a	NA	ES1944
2	Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges	22	NA	NA	8a, 8b, 9	8a, 8d	NA	ES1989
3	Applications dans les revêtements	3	11, 18	NA	7, 10	4	NA	ES1957
4	Applications dans les revêtements	22	NA	NA	10, 11	8a, 8d	NA	ES1968
5	Utilisation dans les produits de nettoyage	3	5, 7, 12, 13, 17	35	2, 3, 4, 7, 10, 13	4, 7	NA	ES1960
6	Utilisation dans les produits de nettoyage	22	NA	35	10, 11, 13	8a, 8d	NA	ES1971
7	Utilisation de produits chimiques agricoles	22	NA	8, 27	11	8a, 8d	NA	ES1979
8	Utilisation comme fluide fonctionnel	3	NA	16	1, 2, 3, 4	7	NA	ES1966
9	Utilisation en laboratoires	22	24	21	10, 15	8a	NA	ES2013
10	Utilisation comme agents gonflants	3	NA	NA	1, 2, 3, 4, 8b, 9, 12	4	NA	ES1964
11	Utilisation comme agent d'extraction et/ou comme agent de fabrication	3	5, 9	NA	1, 2, 3, 4, 10, 15	4	NA	ES1953
12	Utilisation en cosmétique	22	NA	39	11	8a, 8d	NA	ES1977
13	Utilisation privée	21	NA	1, 8, 9a, 9b, 27, 35, 39	NA	8a, 8d	NA	ES2015

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 1: Utilisation de produit intermédiaire**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU8: Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers) SU9: Fabrication de substances chimiques fines
Catégorie de produit chimique	PC19: Intermédiaire
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC6a: Utilisation industrielle ayant pour résultat la fabrication d'une autre substance (utilisation d'intermédiaires)

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC6a

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2570 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	8567 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2570 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierres)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	5,00 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,01
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
---	---	--

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m ³ /d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur. L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Exposition générale (systèmes fermés) Processus continu avec collecte d'échantillon	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2)
	Exposition générale (systèmes fermés) Utilisation dans des processus de charge fermés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)
	Traitements par lots	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4)
	Transfert de matériel Transfert de masse Installation non spécialisée	Purger ou éliminer la substance de l'équipement avant une ouverture ou de la maintenance.(PROC8a)
	Transfert de matériel Transfert de masse Structure spécifique	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source.(PROC8b)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement	
EUSES 2.1	

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC6a	---	Eau douce	PEC	0,283mg/L	0,524
ERC6a	---	Eau de mer	PEC	0,0282mg/L	0,145
ERC6a	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,509mg/kg	0,524
ERC6a	---	Sédiment marin	PEC	0,0507mg/kg	0,145
ERC6a	---	Sol	PEC	0,308mg/kg	0,599
ERC6a	---	STP	PEC	2,78mg/L	0,107

Les valeurs par défaut de la Guidance Reach R.16 sont remplacées par les valeurs de ESVOC2 SpERC

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001
PROC2	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,50
PROC2	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,27mg/kg/jour	0,00006
PROC3	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC3	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC4	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC8a	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC8a	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,0006
PROC8b	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	4,50ppm	0,05
PROC8b	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC15	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC15	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Adelya, Terre d'Hygiène

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 2: Préparation et (re)conditionnement des substances et des mélanges**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC8a: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations non spécialisées PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	5,14 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	5,62 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierères)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Type de Station de l'usine de traitement des eaux	Station d'épuration domestique
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux		

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

eaux usées	Traitements des Eaux Usées	
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m ³ /d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC8a, PROC8b, PROC9

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(Intérieur PROC8a)
	Fréquence d'utilisation	1 heures / jour(Extérieur PROC8a, PROC8b, PROC9)
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs Installation non spécialisée	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC8a)
	Mise en bouteille de et arrosage avec des conteneurs Remplissage de barils et petits paquets Structure spécifique	Remplir les conteneurs/bidons aux points de remplissage spécialisés équipés d'une ventilation par extraction à la source. Utiliser un équipement spécial.(PROC8b, PROC9)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement****EUSES 2.1**

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	---	Eau douce	PEC	0,0064mg/L	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Eau de mer	PEC	0,0006mg/L	0,00291
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00291
ERC8a, ERC8d	---	Sol	PEC	0,0029mg/kg	0,00553
ERC8a, ERC8d	---	STP	PEC	0,016mg/L	0,000618

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC8a	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	60ppm	0,6
PROC8a	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,0006
PROC8a	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	70ppm	0,7
PROC8a	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,0006
PROC8b	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	25ppm	0,3
PROC8b	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC8b	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	35ppm	0,4
PROC8b	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC9	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC9	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC9	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	35ppm	0,4
PROC9	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 3: Applications dans les revêtements**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU11: Fabrication de produits en caoutchouc SU18: Fabrication de meubles
Catégories de processus	PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10: Application au rouleau ou au pinceau
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuntoirs de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4

relevant pour Aérosol

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,893
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	10720 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	1072 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	100 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,95
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Efficacité de dégradation	93,5 %
---------------------------	--------

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4

Relevant pour Adhésifs

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2070 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,08
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6900 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2070 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	6,27 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
		Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC7, PROC10

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur.	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Vaporisation	Effectuer dans une cabine ventilée équipée d'un flux d'air laminaire.(PROC7)
	Rouleau et peinture	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC10)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions		Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,0049mg/L	0,00919
ERC4	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0004mg/L	0,00206
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0089mg/kg	0,00919
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0007mg/kg	0,00206
ERC4	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,045mg/kg	0,087
ERC4	Voir section 2.1	STP	PEC	0,0011mg/L	0,00004
ERC4	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,0049mg/L	0,00898
ERC4	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0004mg/L	0,00201
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0087mg/kg	0,00898
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0007mg/kg	0,00201
ERC4	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0021mg/kg	0,00398
ERC4	Voir section 2.2	STP	PEC	0mg/L	0

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC7	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	25ppm	0,25
PROC7	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	8,57mg/kg/jour	0,002
PROC10	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	25ppm	0,25
PROC10	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 4: Applications dans les revêtements**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

relevant pour Aérosol

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6,14 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2,24 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	éviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des	2.000 m3/d

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

	eaux usées	
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Relevant pour Adhésifs

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2070 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	11,3 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	4,14 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierères)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC11

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au)	liquide

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

	moment de l'utilisation)	
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 heures / jour(PROC10)
	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC11)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Rouleau et peinture	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC10)
	Vaporisation	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC11)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions		Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Vaporisation	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC11)
		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,012mg/L	0,022
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0012mg/L	0,00593
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,022mg/kg	0,022
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0020mg/kg	0,00593
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,0084mg/kg	0,016
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	STP	PEC	0,076mg/L	0,00293
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,019mg/L	0,035
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0019mg/L	0,00954
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,035mg/kg	0,035
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0033mg/kg	0,00954
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,016mg/kg	0,00563
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	STP	PEC	0,146mg/L	0,00564

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC10	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,001
PROC10	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	35ppm	0,4

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

PROC10	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,001
PROC11	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	60ppm	0,6
PROC11	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	10,71mg/kg/jour	0,002
PROC11	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	35ppm	0,4
PROC11	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	10,71mg/kg/jour	0,002

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 5: Utilisation dans les produits de nettoyage**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU7: Imprimerie et reproduction d'enregistrements SU12: Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion SU13: Fabrication d'autres produits minéraux non métalliques, p. ex. plâtre, ciment SU17: Fabrication générale, p. ex. machines, équipements, véhicules, autres matériels de transport
Catégorie de produit chimique	PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Catégories de processus	PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC7: Pulvérisation dans des installations industrielles PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjungants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC7

Dégraissants pour métaux		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1180 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	0,046
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	59000 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	1180 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	20 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierres)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
		Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m ³ /d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC7

Décapants de peinture		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	0,11
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	140500 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	20 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m ³ /d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
		Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4, ERC7

Relevant pour Produit de nettoyage, Relevant pour Fluides fonctionnels

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	257 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	0,04
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	500 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	10 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	100 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtieres)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,01
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 .10-3
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
		Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC2, PROC3,

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**PROC4, PROC7, PROC10, PROC13**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	utilisation de produits de nettoyage en systèmes fermés Bain de dégraissage à la vapeur	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC2)
	utilisation de produits de nettoyage en systèmes fermés Utilisation en systèmes fermés Transvasement de baril/quantités	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)
	Traitement par lots	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4)
	Manuel Surfaces nettoyage Pas d'aspersion	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC10)
	Manuel Surfaces nettoyage Immersion et arrosage	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions. ou Eviter d'effectuer l'opération pendant plus de 1 heure.(PROC13)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Vaporisation	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC7)
		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement****EUSES 2.1**

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,0064mg/L	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0005mg/L	0,0028
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,0028
ERC4, ERC7	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,0028mg/kg	0,00546

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

ERC4, ERC7	Voir section 2.1	STP	PEC	0,016mg/L	0,000618
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,0064mg/L	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0006mg/L	0,00291
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00291
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0029mg/kg	0,00553
ERC4, ERC7	Voir section 2.2	STP	PEC	0,016mg/L	0,00062
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Eau douce	PEC	0,0065mg/L	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Eau de mer	PEC	0,0006mg/L	0,00287
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0121mg/kg	0,012
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00287
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	Sol	PEC	0,0019mg/kg	0,00361
ERC4, ERC7	Voir section 2.3	STP	PEC	0,017mg/L	0,00066

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC2	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,50
PROC2	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,00006
PROC3	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC3	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,34mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC4	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC7	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC7	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	42,86mg/kg/jour	0,002
PROC10	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	25ppm	0,3
PROC10	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	27,43mg/kg/jour	0,001
PROC13	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	25ppm	0,3
PROC13	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	13,71mg/kg/jour	0,0006

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

Adelya, Terre d'Hygiène

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 6: Utilisation dans les produits de nettoyage**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de produit chimique	PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles PROC13: Traitement d'articles par trempage et versage
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Dégraissants pour métaux		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1180 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6,47 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2,36 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierères)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Décapants de peinture

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	15,4 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	5,62 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtieres)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10

Relevant pour Produit de nettoyage

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure. L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Nettoyage et maintenance de l'équipement Manuel Rouleau et peinture	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC10)
		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC11

Décapants de peinturedissolvant pour graffitis

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure. L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	nettoyage Grandes surfaces Rouleau et peinture nettoyage par nettoyeur haute pression Vaporisation	Porter un appareil respiratoire avec masque complet conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC10, PROC11)
		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11

Produits dégraissants

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure.	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	nettoyage nettoyage par nettoyeur haute pression Vaporisation	Porter un appareil respiratoire avec masque complet conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC11)
		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC13

Décapants de peinture

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	nettoyage Manuel Immersion et arrosage	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC13)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	nettoyage Manuel Immersion et arrosage	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC13)
		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source

Environnement

EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,0064mg/L	0,012
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0005mg/L	0,0028
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,0028
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,0028mg/kg	0,00546
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.1	STP	PEC	0,016mg/L	0,000618
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,0064mg/L	0,012

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0006mg/L	0,00291
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00291
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0029mg/kg	0,00553
ERC8a, ERC8d	Voir section 2.2	STP	PEC	0,016mg/L	0,000618

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	30ppm	0,3
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	21ppm	0,2
PROC10	Voir section 2.3, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	35ppm	0,4
PROC10	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	35ppm	0,4
PROC11	Voir section 2.4, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	35ppm	0,4
PROC11	Voir section 2.5, Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	21,43mg/kg/jour	0,005
PROC13	Voir section 2.6	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	25ppm	0,3
PROC13	Voir section 2.6	Salarié - dermique, à long terme - systémique	2,74mg/kg/jour	0,001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 7: Utilisation de produits chimiques agricoles**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de produit chimique	PC8: Produits biocides PC27: Produits phytopharmaceutiques
Catégories de processus	PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

relevant pour Aérosol

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6,14 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2,24 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la	2.000 m3/d

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

	station de traitement des eaux usées	
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure/extérieure. L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Vaporisation/embrumer par application de machine	S'assurer qu'il y a suffisamment d'air propre qui est fourni pour diluer et éliminer les poussières, fumées et vapeurs. On recommande un renouvellement d'air de 5 à 15 fois par heure, avec un bon tirage.(PROC11)
	Vaporisation/embrumer par application de machine	Appliquer à l'intérieur d'une cabine ventilée équipée d'un filtre à air à pression positive et avec un facteur de protection >20.(PROC11)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
	Vaporisation/embrumer par application de machine	Isoler l'activité des autres opérations.(PROC11)
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Vaporisation/embrumer par application manuelle	Porter un appareil respiratoire conforme à EN140 avec filtre de Type A ou mieux.(PROC11)
		Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement****EUSES 2.1**

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	---	Eau douce	PEC	0,012mg/L	0,022
ERC8a, ERC8d	---	Eau de mer	PEC	0,0012mg/L	0,00593
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,022mg/kg	0,022
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment marin	PEC	0,0021mg/kg	0,00593
ERC8a, ERC8d	---	Sol	PEC	0,0084mg/kg	0,016
ERC8a, ERC8d	---	STP	PEC	0,076mg/L	0,00293

Travailleurs**Modèle intégré ECETOC TRA version 2**

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC11	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	54ppm	0,5

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

PROC11	Utilisation à l'intérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	12,86mg/kg/jour	0,003
PROC11	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - dermique, à long terme - systémique	12,86mg/kg/jour	0,003
PROC11	Utilisation à l'extérieur.	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	21ppm	0,2

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 8: Utilisation comme fluide fonctionnel**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégorie de produit chimique	PC16: Fluides de transfert de chaleur
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC7: Utilisation industrielle de substances en systèmes clos

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC7

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	257 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,04
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	500 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	10 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	20 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierres)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,01
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	1 .10-3
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des	2.000 m3/d

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

	eaux usées				
	Efficacité de dégradation	93,5 %			
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4					
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).			
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide			
	Pression de vapeur	> 100 hPa			
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour			
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure et extérieure. L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).				
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Exposition générale (systèmes fermés) Processus continu	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1)			
	Exposition générale (systèmes fermés) avec collecte d'échantillon	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC2)			
	Exposition générale (systèmes fermés) Utilisation dans des process de charge fermés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)			
	Traitements par lots	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4)			
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.				
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.				
3. Estimation de l'exposition et référence de sa source					
Environnement					
EUSES 2.1					
Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC7	---	Eau douce	PEC	0,0065mg/L	0,012
ERC7	---	Eau de mer	PEC	0,0006mg/L	0,00287
ERC7	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,0121mg/kg	0,012
ERC7	---	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,00287
ERC7	---	Sol	PEC	0,0019mg/kg	0,00361
ERC7	---	STP	PEC	0,017mg/L	0,000656
Travailleurs					
Modèle intégré ECETOC TRA version 2					
R50743 / Version 2.1	50/72	FR			

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001
PROC2	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,50
PROC2	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,27mg/kg/jour	0,00006
PROC3	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC3	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC4	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 9: Utilisation en laboratoires**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Secteurs d'utilisation finale	SU24: Recherche scientifique et développement
Catégorie de produit chimique	PC21: Substances chimiques de laboratoire
Catégories de processus	PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	257 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	704 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	257 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtieres)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,5
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,5
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC10, PROC15**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	4 heures / jour(PROC10)
	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour(PROC15)
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure et extérieure.	
	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Rouleau et peinture nettoyage Dégraissage de petits objets dans des stations de lavage	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC10)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a	---	Eau douce	PEC	0,0058mg/L	0,011
ERC8a	---	Eau de mer	PEC	0,0005mg/L	0,00248
ERC8a	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,010mg/kg	0,011
ERC8a	---	Sédiment marin	PEC	0,0009mg/kg	0,00248
ERC8a	---	Sol	PEC	0,0010mg/kg	0,00199
ERC8a	---	STP	PEC	0,0091mg/L	0,000353

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC10	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	60ppm	0,6
PROC10	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,0012
PROC15	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC15	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre. Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 10: Utilisation comme agents gonflants**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC8b: Transfert de substance ou de préparation (chargement/déchargement) à partir de récipients ou de grands conteneurs, ou vers ces derniers, dans des installations spécialisées PROC9: Transfert de substance ou préparation dans de petits conteneurs (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC12: Utilisation d'agents de soufflage dans la fabrication de mousse
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	955 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	3183 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	955 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m ³ /d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierères)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
		Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures liées à	Type de Station de	Station d'épuration domestique
R50743 / Version 2.1	55/72	FR

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

l'usine de traitement des eaux usées	Traitement des Eaux Usées	
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC8b, PROC9, PROC12

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 25 %.
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation intérieure et extérieure. L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).	
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Production d'articles à base de mousse Exposition générale (systèmes fermés) Processus continu avec collecte d'échantillon Utilisation dans des process de charge fermés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2, PROC3)
	Production d'articles à base de mousse Remplissage de barils et petits paquets Structure spécifique	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC9)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement****EUSES 2.1**

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4	---	Eau douce	PEC	0,015mg/L	0,028
ERC4	---	Eau de mer	PEC	0,0014mg/L	0,00732
ERC4	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,027mg/kg	0,028
ERC4	---	Sédiment marin	PEC	0,0026mg/kg	0,00732
ERC4	---	Sol	PEC	0,048mg/kg	0,093
ERC4	---	STP	PEC	0,103mg/L	0,00398

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**Travailleurs**

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001
PROC2	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	30ppm	0,30
PROC2	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,16mg/kg/jour	0,00003
PROC3	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	60ppm	0,60
PROC3	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	60ppm	0,60
PROC4	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC8b	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	90ppm	0,90
PROC8b	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC9	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	12ppm	0,1
PROC9	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,82mg/kg/jour	0,0002
PROC12	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	60ppm	0,6
PROC12	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,04mg/kg/jour	0,00001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 11: Utilisation comme agent d'extraction et/ou comme agent de fabrication**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 3: Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
Secteurs d'utilisation finale	SU5: Fabrication de textiles, cuir, fourrure SU9: Fabrication de substances chimiques fines
Catégories de processus	PROC1: Utilisation dans des processus fermés, exposition improbable PROC2: Utilisation dans des processus fermés continus avec exposition momentanée maîtrisée PROC3: Utilisation dans des processus fermés par lots (synthèse ou formulation) PROC4: Utilisation dans des processus par lots et d'autres processus (synthèse) pouvant présenter des possibilités d'exposition PROC10: Application au rouleau ou au pinceau PROC15: Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC4: Utilisation industrielle d'adjuvants de fabrication dans des processus et des produits, qui ne deviendront pas partie intégrante des articles

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4

Solvant de procédé		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2410 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	24100 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2410 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,669
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1,54 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

à partir du site		
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %
2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4		
Milieu d'extraction - grands sites		
Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	13400 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	1
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	36712 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	13400 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierères)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	7,06 .10-4
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	5,29 .10-3
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC4**

Milieu d'extraction - petits sites

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	13400 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisé localement:	0,287
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	38460 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	3846 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	300 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	0,114
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	0,095
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
		Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des eaux usées	2.000 m3/d
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC1, PROC2, PROC3, PROC4, PROC10, PROC15

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	8 heures / jour
Autres conditions opérationnelles affectant l'exposition des travailleurs	Utilisation à l'intérieur.	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
conditions et mesures techniques de contrôle de la dispersion provenant de la source sur l'ouvrier	Exposition générale (systèmes fermés) Processus continu avec collecte d'échantillon	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système fermé.(PROC1, PROC2)
	Exposition générale (systèmes fermés) Utilisation dans des process de charge fermés	Manipuler la substance à l'intérieur d'un système pour l'essentiel fermé équipé d'une ventilation par extraction.(PROC3)
	Traitements par lots	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC4)
	Activités de laboratoire Rouleau et peinture	prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.(PROC10)
Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements, les dispersions, et les expositions	Fournir une formation basique des employés pour éviter/minimiser les expositions et pour rapporter tout problème de peau qui pourrait se développer.	
Conditions et mesures en relation avec l'évaluation de la protection personnelle, de l'hygiène et de la santé	Porter des gants adaptés répondant à la norme EN374. Nettoyer toute contamination de la peau immédiatement.	

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC4	Voir section 2.1	Eau douce	PEC	0,082mg/L	0,153
ERC4	Voir section 2.1	Eau de mer	PEC	0,0082mg/L	0,042
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment d'eau douce	PEC	0,149mg/kg	0,153
ERC4	Voir section 2.1	Sédiment marin	PEC	0,0149mg/kg	0,042
ERC4	Voir section 2.1	Sol	PEC	0,126mg/kg	0,245
ERC4	Voir section 2.1	STP	PEC	0,776mg/L	0,030
ERC4	Voir section 2.2	Eau douce	PEC	0,011mg/L	0,021
ERC4	Voir section 2.2	Eau de mer	PEC	0,0010mg/L	0,00531
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment d'eau douce	PEC	0,020mg/kg	0,021
ERC4	Voir section 2.2	Sédiment marin	PEC	0,0019mg/kg	0,00531
ERC4	Voir section 2.2	Sol	PEC	0,0075mg/kg	0,015
ERC4	Voir section 2.2	STP	PEC	0,064mg/L	0,00247
ERC4	Voir section 2.3	Eau douce	PEC	0,185mg/L	0,343
ERC4	Voir section 2.3	Eau de mer	PEC	0,018mg/L	0,093
ERC4	Voir section 2.3	Sédiment d'eau douce	PEC	0,334mg/kg	0,343
ERC4	Voir section 2.3	Sédiment marin	PEC	0,033mg/kg	0,093
ERC4	Voir section 2.3	Sol	PEC	0,211mg/kg	0,411

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

ERC4	Voir section 2.3	STP	PEC	1,81mg/L	0,070
------	------------------	-----	-----	----------	-------

Travailleurs

Modèle intégré ECETOC TRA version 2

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PROC1	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	0,01ppm	0,0001
PROC1	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001
PROC2	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,50
PROC2	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,27mg/kg/jour	0,00006
PROC3	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC3	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001
PROC4	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	10ppm	0,10
PROC4	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	1,37mg/kg/jour	0,0003
PROC10	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	25ppm	0,25
PROC10	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	5,49mg/kg/jour	0,001
PROC15	---	Salarié - par inhalation, à long terme - systémique	50ppm	0,5
PROC15	---	Salarié - dermique, à long terme - systémique	0,07mg/kg/jour	0,00001

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédites ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling voir : <http://www.ecetoc.org/tra>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition

Conseil supplémentaire de bonne pratique en plus de l'Evaluation de la Sécurité Chimique selon REACH

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 12: Utilisation en cosmétique**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 22: Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
Catégorie de produit chimique	PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de processus	PROC11: Pulvérisation hors installations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjunts de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjunts de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

relevant pour Aérosol

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	1120 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	6,14 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	2,24 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur. Extérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Aucun contrôle des émissions dans le sol n'est nécessaire, Le rendement d'élimination requis est 0%
	Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.	
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la station de traitement des	2.000 m3/d

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

	eaux usées	
	Efficacité de dégradation	93,5 %

2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des travailleurs pour: PROC11

Non applicable, l'exposition du travailleur professionnel est couverte selon la directive cosmétique

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	---	Eau douce	PEC	0,012mg/L	0,022
ERC8a, ERC8d	---	Eau de mer	PEC	0,0012mg/L	0,00593
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,022mg/kg	0,022
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment marin	PEC	0,0021mg/kg	0,00593
ERC8a, ERC8d	---	Sol	PEC	0,0084mg/kg	0,016
ERC8a, ERC8d	---	STP	PEC	0,076mg/L	0,00293

Travailleurs

Une estimation d'exposition n'est pas disponible pour le risque pour la santé humaine.

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE**1. Titre court du scénario d'exposition 13: Utilisation privée**

Groupes d'utilisateurs principaux	SU 21: Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= public général = consommateurs)
Catégorie de produit chimique	PC1: Adhésifs, produits d'étanchéité PC8: Produits biocides PC9a: Revêtements et peintures, solvants, diluants PC9b: Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler PC27: Produits phytopharmaceutiques PC35: Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants) PC39: Cosmétiques, produits de soins personnels
Catégories de rejet dans l'environnement	ERC8a: Utilisation intérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts ERC8d: Utilisation extérieure à grande dispersion d'adjuvants de fabrication en systèmes ouverts

2.1 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition de l'environnement pour: ERC8a, ERC8d

Quantité utilisée	Quantités régionales d'utilisation (tonnes/année):	2810 tonne(s)/an
	La partie du tonnage régional utilisée localement:	0,002
	Tonnage quotidien maximal du site (kg/jour):	15,4 kg
	tonnage annuel du site (tonnes/année):	5,62 tonne(s)/an
Fréquence et durée d'utilisation	Exposition continue	365 jours/ an
Facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Débit du cours d'eau de surface récepteur	18.000 m3/d
	Facteur de Dilution (Rivière)	10
	Facteur de Dilution (Zones Côtierées)	100
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition de l'environnement	Facteur d'Emission ou de Libération: Air	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Eau	1
	Facteur d'Emission ou de Libération: Sol	0,01
	Intérieur.	
conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets Conditions et mesures techniques du site pour la réduction et la limitation des écoulements, d'émissions atmosphériques et libération dans le sol Mesures organisationnelles pour prévenir/limiter les dégagements à partir du site	Air	Pas de contrôles d'émission atmosphérique requis; l'efficacité d'épuration requise est de 0%.
	Eau	Eviter les rejets de substance dans l'eau usée ou la récupérer des eaux usées
	Sol	Les contrôles d'émission dans le sol ne sont pas applicables car il n'y a aucun rejet direct dans le sol.
		Les pratiques courantes variant selon les sites, des estimations conservatrices des rejets de fabrication sont utilisées.
Conditions et mesures liées à l'usine de traitement des eaux usées	Type de Station de Traitement des Eaux Usées	Station d'épuration domestique
	Débit de l'effluent de la	2.000 m3/d

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

	station de traitement des eaux usées	
	Efficacité de dégradation	93,5 %

**2.2 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1:
Utilisation DIY : colle en tube**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	9 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	52 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 2 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3

2.3 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Produits d'étanchéité

Activité	Laminage	
Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	10 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	52 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 2 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3

**2.4 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1:
Utilisation DIY : super glue**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les teneurs de la substance dans le produit jusqu'à 100 % (sauf indication contraire).
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	0,5 g

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	12 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 2 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³

2.5 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: utilisation DIY: colle pour parquet en bois

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	750 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 heures/an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 110 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m ³
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	éviter toute utilisation avec des fenêtres fermées.

2.6 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: utilisation DIY: colle à moquette

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 8%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	1 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 heures/an
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 110 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m ³
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	éviter toute utilisation avec des fenêtres fermées.

2.7 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Colle en spray

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	13,8 kg
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	12 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 430 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m ³
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Veiller à ce que le jet de pulvérisation ne soit pas dirigé vers une personne.

2.8 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Colle en spray (mastic)

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre des concentrations jusqu'à 10%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	75 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	3 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	45 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 2 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	10 m ³

2.9 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC1: Utilisation DIY : mastics de montage

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 14%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	390 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	1 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

	événement	
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 43 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	20 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	éviter toute utilisation avec des fenêtres fermées.

**2.10 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC9a:
Bouteille de spray à aérosol**

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	279 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	2 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	19,8 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 857,5 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	34 m3
Conditions et mesures en lien avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	Mesures pour le consommateur	Veiller à ce que le jet de pulvérisation ne soit pas dirigé vers une personne.

2.11 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC27

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	14,85 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	90 jours/ an
	Durée d'exposition par événement	240 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 857,5 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	58 m3
Conditions et mesures en lien	Mesures pour le	Veiller à ce que le jet de pulvérisation ne soit pas

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

avec la protection du consommateur (par ex. conseils pour comment se comporter, protection personnelle et hygiène)	consommateur	dirigé vers une personne.
--	--------------	---------------------------

2.12 Scénario de contribution au contrôle de l'exposition des consommateurs pour: PC35

Caractéristiques du produit	Concentration de la Substance dans le Mélange/l'Article	Couvre les concentrations jusqu'à 20%
	Forme Physique (au moment de l'utilisation)	liquide
	Pression de vapeur	> 100 hPa
Quantité utilisée	Quantité utilisée par cas	27 g
Fréquence et durée d'utilisation	Fréquence d'utilisation	128 jours/ an
	Fréquence d'utilisation	1 Fois par jour
	Durée d'exposition par événement	60 min
Facteurs humains qui ne sont pas influencés par la gestion du risque	Zones exposées de la peau	Couvre une surface de peau en contact jusqu'à 215 cm ²
Autres conditions opératoires données affectant l'exposition des consommateurs	Dimension du local	15 m ³

3. Estimation de l'exposition et référence de sa source**Environnement**

EUSES 2.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Compartiment	Valeur	Niveau d'exposition	RCR
ERC8a, ERC8d	---	Eau douce	PEC	0,0064mg/L	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Eau de mer	PEC	0,0005mg/L	0,0028
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment d'eau douce	PEC	0,012mg/kg	0,012
ERC8a, ERC8d	---	Sédiment marin	PEC	0,0010mg/kg	0,0028
ERC8a, ERC8d	---	Sol	PEC	0,0028mg/kg	0,00546
ERC8a, ERC8d	---	STP	PEC	0,016mg/L	0,00062

Consommateurs

ConsExpo 4.1

Contribution au Scénario	Conditions spécifiques	Voies d'exposition	Niveau d'exposition	RCR
PC1	Voir section 2.2	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,29
PC1	Voir section 2.2	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0006
PC1	Voir section 2.3	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,33
PC1	Voir section 2.3	Consommateur -	---	0,0006

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

		dermique, à long terme - systémique		
PC1	Voir section 2.4	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,017
PC1	Voir section 2.4	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0002
PC1	Voir section 2.5	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,60
PC1	Voir section 2.5	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0007
PC1	Voir section 2.6	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,21
PC1	Voir section 2.6	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0012
PC1	Voir section 2.7	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,001
PC1	Voir section 2.7	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0004
PC1	Voir section 2.8	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,11
PC1	Voir section 2.8	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0021
PC1	Voir section 2.9	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,64
PC1	Voir section 2.9	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0005
PC9a	Voir section 2.10	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,012
PC9a	Voir section 2.10	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0019
PC27	Voir section 2.11	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,0005
PC27	Voir section 2.11	Consommateur - dermique, à long terme - systémique	---	0,0001
PC35	Voir section 2.12	Consommateur - par inhalation, à long terme - systémique	---	0,02
PC35	Voir section 2.12	Consommateur - dermique, à long terme -	---	0,0001

CHLORURE DE METHYLENE STABILISE A L' AMYLENE

systémique

4. Conseils à l'Utilisateur en Aval pour évaluer s'il travaille dans les limites définies par le Scénario d'Exposition

les lignes directrices se basent sur les conditions d'exploitation adoptées, qui ne doivent pas être applicables sur tous les sites, une mise à l'échelle peut donc être nécessaire pour établir des mesures conformes de gestion des risques.

les expositions sur le lieu de travail prédictes ne sont pas susceptibles de dépasser les DNEL/DMEL lorsque les mesures de gestion des risques et les conditions opératoires indiquées en section 2 sont mises en œuvre.

Si d'autres mesures de gestion du risque/conditions d'exploitation sont prises, les utilisateurs devraient s'assurer que les risques sont limités à un niveau au moins équivalent.

Pour le scaling, voir : <http://www.rivm.nl/en/healthanddisease/productsafety/ConsExpo.jsp>

Seules les personnes correctement formées doivent utiliser les méthodes de scaling pour vérifier si les Conditions Opératoires et les Mesures de Gestion des Risques sont dans les limites données par le Scénario d'Exposition